

**ACTION
PRATICIENS
HÔPITAL**



SNPHARe



SYNGOF



SNPADHUE



fnap



ANMTEPH

Communiqué Action Praticiens Hôpital et Jeunes Médecins

Vendredi 7 juin 2019

**Amis citoyens, vous trouviez que vos hôpitaux manquaient de médecins,
Demain, grâce à vos élus, il n'y en aura plus !**

Dans le cadre de l'examen du projet de la loi « ma santé 2022 », les sénateurs viennent d'adopter avec le soutien de la Ministre de la Santé, Agnès Buzyn, l'amendement du rapporteur Alain Milon. Cet amendement vise à donner le pouvoir au directeur d'un établissement public de santé :

- d'interdire pendant 2 ans aux praticiens titulaires d'exercer une activité libérale dans un périmètre de 10 km autour de l'établissement en cas de départ,
- d'interdire aux praticiens titulaires à temps partiel d'exercer leur activité libérale extra-hospitalière dans un périmètre de 10 km autour de l'établissement.

Si cette mesure n'incitera en rien des praticiens à postuler dans les établissements hospitaliers en difficulté, elle aura en revanche un effet dissuasif auprès des établissements qui attirent encore aujourd'hui des médecins. En effet, qui acceptera d'être piégé par de telles dispositions alors même que l'on sait l'exercice mixte plébiscité.

L'attractivité des carrières hospitalières passera entre autre par une revalorisation des rémunérations notamment lors de l'entrée dans les carrières hospitalières, pas par de la coercition déguisée.

Nous dénonçons l'incohérence des politiques publiques qui, d'un côté, vantent l'exercice mixte des praticiens hospitaliers en les incitant à « aller mettre beurre dans leurs épinards » en libéral plutôt que les payer correctement dans le public, et des amendements déposés par des parlementaires qui ne visent qu'à asservir le corps médical au pouvoir administratif.

Après le manque de considération dont a fait preuve la Ministre envers le personnel soignant des urgences dont le recrutement est des plus compliqués, voici de quoi organiser la pénurie à tous les étages !

Contacts :

[Jacques Trévidic](#), Président CPH, Président APH
[Renaud Péquignot](#), Président AH, Vice-président APH
[Marc Bétremieux](#), Secrétaire général APH
[Raphaël Briot](#), Trésorier APH
[Nicole Smolski](#), Présidente d'honneur APH
[Emanuel Loeb](#), Président Jeunes Médecins